

## SÉANCE ORDINAIRE DU 1er FÉVRIER 2016

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 1<sup>er</sup> février 2016, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Danièle Hénault, conseillères ainsi que Claude Blier et Jean-Claude Gagnon, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Sont absents : Roger East et Guylaine Blondeau, conseillers

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Fanny Pécheux, inspectrice en environnement et permis, Jean Gardner, contractuel en voirie et Olivier Michaud, employé de voirie.

### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1<sup>re</sup> période de questions
- E) Rapport des loisirs
  - Modules de skate parc
- F) Varia
  - Délégation de sorties
  - Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-Bernierville
  - Résolution pour désigner le président de l'assemblée de consultation
  - Reddition de comptes MTQ
  - Aide financière à la Clé des Bois
  - Aide financière au Mont Apic
  - Journée d'information sur l'eau – GROBEC
  - Facture pour travaux – Marcel Beaudoin
  - Remise-kiosque à la marina
  - Fermeture de chemin – arpenteur-géomètre
  - Fermeture de chemin
  - Cession d'une partie de chemin (lots 625-P et 626-P)
  - Contribution au Réseau BIBLIO
- G) Rapport d'environnement et de voirie
- H) 2<sup>e</sup> période de questions
- I) Présentation des comptes
- J) Clôture de la séance

**2016-02-31**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-02-32**

### **Interversion des points à l'ordre du jour**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-02-33

**Adoption du procès-verbal**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 7 personnes présentes à la 1<sup>re</sup> période de questions.

2016-02-34

**Rapport des loisirs**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport des loisirs de janvier 2016 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence de la responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-02-35

**Modules de skate parc**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter la soumission no 24585 de Tessier Récréo-Parc pour la fourniture de modules de skate parc au montant de 24 993.27 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-02-36

**Prévisions de sorties**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
S. Tardif	MRC de l'Érable	Plessisville	2016-02-08

2016-02-37

**Résolution adoptant le 1<sup>er</sup> projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-Bernierville**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu:

1. Qu'en vertu des dispositions de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce Conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet de règlement no 2016-151 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville.
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 mars 2016 à la salle du conseil à 18 h 30.
3. Qu'un avis de l'adoption de cette résolution soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité, soit le bulletin municipal et affiché au bureau municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2016-02-38

**Résolution désignant le maire suppléant pour animer l'assemblée de consultation**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu que le maire suppléant, advenant l'absence du maire, soit désigné pour expliquer le projet de règlement no 2016-151 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville et pour entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer lors de

l'assemblée publique de consultation. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-02-39 Reddition de comptes MTQ**

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 298 229 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, sur une proposition de Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Ferdinand informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**2016-02-40 Aide financière à la Clé des Bois**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu de verser une aide financière de 3 000 \$ au Centre de ski de fond La Clé des Bois pour le fonctionnement du centre de ski de fond. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-02-41 Aide financière au Mont Apic**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de verser une aide financière de 5 \$ par résident de Saint-Ferdinand présent à l'activité « Mont Apic sous les étoiles » qui se tiendra le 13 février 2016. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-02-42 Journée d'information sur l'eau - GROBEC**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser Fanny Pécheux à participer à la Journée d'information sur l'eau organisée par GROBEC, COPERNIC, COGESAF, OBV Yamaska et CRECQ qui aura lieu le 23 mars 2016 à Victoriaville et de défrayer les frais d'inscription de 50 \$ et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-02-43 Facture pour travaux - Marcel Beaudoin**

Attendu qu'il y a eu un partage entre la municipalité de Saint-Ferdinand et monsieur Marcel Beaudoin pour les services de Sani-Thetford 2000 inc. en date du 2 novembre 2015;

Attendu que selon le rapport déposé par le département de la voirie, la facture de Sani-Thetford 2000 inc. établie au nom de monsieur Marcel Beaudoin, 517 route de Vianney inclut 2 heures 8 minutes de service du camion vacuum pour

des travaux exécutés par la municipalité de Saint-Ferdinand;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de payer directement à Sani-Thetford 2000 inc. une partie de la facture 2992 datée du 2 novembre 2015 pour les services du camion vacuum d'une durée de 2 heures 8 minutes au montant de 306.12 \$ (taxes incluses) et de payer les intérêts s'il y a lieu. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-02-44 Remise-kiosque à la marina**

Attendu que suite à la visite de l'ingénieur pour la fondation de la remise au belvédère, il était nécessaire d'ajouter des ancrages, des poutres et des pieux plus forts;

Attendu qu'il est important de rendre les lieux sécuritaires;

En conséquence, il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de payer les extras au contrat au montant de 9 000 \$ (taxes en sus) à CRL Constructions inc. soit les modifications à la fondation, la modification de recouvrement extérieur et la peinture des portes et fenêtres. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-02-45 Fermeture de chemin - arpenteur-géomètre**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Danièle Hénault et résolu de mandater la firme Ecce Terra arpenteurs-géomètres pour préparer les documents nécessaires en prévision de la fermeture d'une partie de chemin qui n'a plus d'utilité pour la municipalité sur les lots 625-P et 626-P du rang 8, canton d'Halifax et plus précisément sur le terrain de la succession de Viola Fréchette, 4400 route du Domaine du Lac. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-02-46 Fermeture de chemin**

Attendu que la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c.C-47.1) édicte des dispositions quant aux compétences d'une municipalité locale (art. 4);

Attendu qu'une municipalité peut fermer et abolir un chemin qui n'a plus d'utilité pour la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que la partie de chemin public sur les lots 625-P et 626-P du rang 8, canton d'Halifax, plus précisément sur le terrain de la Succession Viola Fréchette, 4400 route du Domaine du Lac, soit fermé et aboli comme chemin public;

Que le plan préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur Tony Fournier, dossier 40002 en date du 29 janvier 2016 y montrant le chemin fasse partie intégrante de la présente résolution. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-02-47 Cession d'une partie de chemin (lots 625-P et 626-P)**

Attendu qu'une demande a été faite par le notaire ainsi que par le liquidateur de la succession Viola Fréchette concernant l'emplacement d'une partie d'un ancien chemin

municipal sur les lots 625-P et 626-P du rang 8, canton d'Halifax, propriété de la succession Viola Fréchette, 4400 route du Domaine du Lac;

Attend que cette partie de cet ancien chemin n'a plus d'utilité pour la municipalité;

Attendu l'intérêt de la succession Viola Fréchette d'obtenir un titre de propriété sur l'assiette de l'ancien chemin public lui revenant;

En conséquence, il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Claude Blier et résolu que le préambule fasse partie de la présente résolution;

Que le maire et la directrice générale, soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand, un acte de cession en faveur du ou des légataires de la succession Viola Fréchette;

Que le plan préparé par l'arpenteur-géomètre, Tony Fournier, dossier 40002, minute 2648 en date du 29 janvier 2016 y montrant les lots 625-P et 626-P du rang 8, canton d'Halifax, fasse partie intégrante de la présente résolution afin d'approuver et de consentir à ces déclarations de droits à toutes fins que de droit;

Que la présente cession est faite sans aucune obligation quelconque, sans garantie légale ni responsabilité quelconque de la part du cédant;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand n'encoure aucun frais d'aucune sorte dans ce dossier. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-02-48 Contribution au Réseau BIBLIO**

Il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Claude Blier et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accepte de contribuer au Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. pour l'année 2016 pour un montant de 12 729.88 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-02-49 Rapport d'environnement**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport d'environnement de janvier 2016 tel que présenté par Fanny Pécheux, inspectrice en bâtiment et environnement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-02-50 Rapport de voirie**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'accepter le rapport de voirie de janvier 2016 tel que présenté par Olivier Michaud, employé de voirie. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-02-51 Demande de soumissions « location niveleuse »**

Il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Renée Vigneault et résolu de demander des soumissions sur invitation aux entrepreneurs désignés par le conseil municipal à la secrétaire-trésorière pour les services, **sur demande seulement du contremaître des travaux publics**, d'une niveleuse équipée d'un scarificateur avec opérateur de 5 ans et plus d'expérience pour l'entretien général des chemins pour la période de mars à décembre 2016. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 8 personnes présentes à la 2<sup>e</sup> période de questions.

**2016-02-52      Présentation des comptes**

Il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Renée Vigneault et résolu de payer les comptes du mois de janvier 2016 tels que présentés pour un montant de 238 850.11 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2016-02-53      Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu que la présente séance soit levée à 20h05. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière